

association
j-b Thiéry



MAXÉVILLE

Projet Associatif Global

Construire ensemble un avenir



Association
jean-baptiste
Thiéry

pour les personnes handicapées



Le mot du Président

Ce projet associatif, global et ambitieux se veut réaliste. Il exprime notre volonté d'assurer nos missions de service auprès des personnes vulnérables qui nous sont confiées. Conformément à ses valeurs, exprimées depuis sa création, il y a 120 ans, J-B THIERY fut porté successivement par des associations ouvertes sur la réalité des difficultés des plus vulnérables, sur l'évolution des connaissances médicales, sociales et sociétales.

L'Association actuelle, créée en 1988, développe ses projets afin de répondre au plus près aux besoins des personnes accueillies, dans l'esprit des politiques publiques définies. Nous œuvrons pour un accueil adapté aux profils complexes aujourd'hui mieux identifiés relevant de la déficience intellectuelle, des troubles neurodéveloppementaux et du spectre autistique, du polyhandicap et des troubles du comportement diversement associés.

Nous avons en particulier répondu, dès les années 1980, aux besoins d'enfants et de jeunes reconnus porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA) par la création d'une section spécialement dévolue au sein de l'IME puis par la création d'une MAS spécifique. Pour eux et avec eux, nous construisons, dès leur accueil, un accompagnement personnalisé, selon leurs difficultés et aptitudes, dans une logique de parcours, au-delà des apparentes contradictions entre le souhaitable, le possible et les espoirs des familles. Notre volonté est d'assurer à chacun un accompagnement individualisé, et réaliste, régulièrement revisité en lien avec leurs familles selon la législation en vigueur.

L'Association, attentive à la progression de chacun vers l'autonomie porte ses objectifs d'apprentissage, de développement et d'inclusion dans le but de développer une structuration de vie épanouissante, permettant contacts, échanges, partage et expériences nouvelles. Ce cadre est évolutif, adapté à la progression en âge et à l'évolution des capacités d'autonomie. Une attention bienveillante, indispensable aux accompagnements, aux apprentissages, sans exclusive, facilite la réalisation des projets et contribue à mieux répondre aux besoins et au respect des droits des personnes accueillies. Elle écarte le risque d'exclusion et d'isolement.

Depuis début 2020, les circonstances ont imposé des périodes de confinement ayant conduit à se réinterroger sur la nature même de l'inclusion. Construire un accompagnement implique de développer les interactions et les échanges dans un cadre ouvert. Le confinement imposé soit dans nos établissements, soit dans les familles a apporté contraintes et frustrations. Il est apparu que la volonté légitime d'inclusion se doit d'éviter tout renforcement de confinement directement inhérent aux situations de dépendance. Les contraintes et la perception des limites et aptitudes selon l'âge, le passage difficile à l'âge adulte, justifient de créer des dispositifs d'accueil innovants et de rechercher, tout au long des parcours de chacun l'indispensable inclusion sans renforcer le confinement dans le lieu de vie du moment.

Selon une logique de transversalité, toutes les composantes de l'accompagnement (santé, scolarité, habitat, formation, travail, activités, mobilité, loisirs, citoyenneté) doivent être prises en compte selon la singularité de chacun. Cela nous impose la recherche de structures plus souples, la mise en place de dispositifs et de modalités d'accompagnement plus adaptés, selon une logique de confiance et de collaboration.

Nos actions et les solutions proposées, présentées dans ce projet associatif, s'inscrivent dans l'esprit de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et la citoyenneté des personnes handicapées. Selon les objectifs rappelés dans cette loi, nous devons considérer et faire évoluer l'offre et les moyens disponibles pour ajuster les réponses à la réalité. Nous le ferons en lien étroit avec les autorités de contrôle et de tarification. Nous y parviendrons avec nos partenaires associatifs et les acteurs économiques locaux. Permettre un avenir à la personne en situation de handicap comme pour tout autre citoyen c'est, au-delà de droits, lui permettre d'agir et de vivre. Il ne convient pas de lui trouver une place mais sa juste place dans la vie. Il importe pour eux de construire l'espace et le temps afin qu'ils puissent accomplir leur parcours en toute équité.

Pierre MONIN



TABLE DES MATIERES

Table des matières	3
Notre projet associatif, une démarche participative	4
J-B THIERY entre hier et aujourd'hui	5
Notre genèse	5
Des liens historiquement fort avec le secteur médical et l'éducation nationale	6
Une volonté d'accueil des cas les plus lourds et des enfants porteurs d'un handicap mental	6
NOS VALEURS	8
L'EVOLUTION DES BESOINS DE NOTRE PUBLIC	10
Des troubles comportementaux et psychiques plus fréquemment associés au polyhandicap et à la déficience intellectuelle	10
Des cas plus complexes et plus lourds associés à un besoin croissant de médicalisation	10
Un enseignement scolaire et un accompagnement éducatif adaptés	11
Un contexte social et familial parfois difficile	12
Une population en situation de handicap plus avancée en âge	12
Adultes demeurant en structure pour enfants	13
LES GRANDS ENJEUX DE DEMAIN	14
L'évolution des besoins et des modalités de prise en charge médicales des usagers justifie de redéfinir les liens entre secteur médico-social et sanitaire	14
L'inclusion	15
La nécessaire mise en place d'un fonctionnement en dispositifs afin de mieux répondre aux besoins des usagers	16
NOTRE STRATEGIE	18
AXE STRATEGIQUE 1 : renforcer l'accompagnement selon une logique réaliste de parcours	19
AXE STRATEGIQUE 2 : moderniser l'offre de service dans une logique d'ouverture et d'optimisation des ressources	20
AXE STRATEGIQUE 3 : Développer l'ouverture et une offre de soutien « hors les murs » aux aidants et aux acteurs du milieu ordinaire	22
NOS ETABLISSEMENTS	24
EN CONCLUSION	30

NOTRE PROJET ASSOCIATIF, UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

Document unificateur pour les usagers, les familles et les professionnels, le Projet Associatif présente notre histoire, nos valeurs, les enjeux et les défis à relever ainsi que la stratégie de développement à adopter. Il présente également les actions prioritaires déterminées par l'Association J-B THIERY au bénéfice des personnes vulnérables ou fragiles qui lui sont confiées.

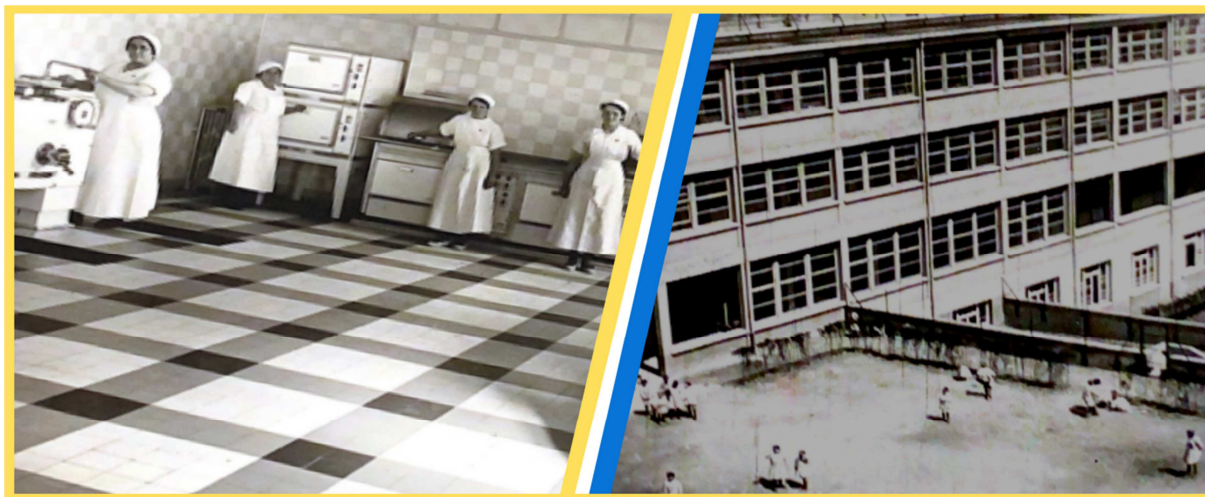
Ce Projet Associatif donne du sens et de la légitimité à notre action et à notre engagement permanent envers les personnes les plus fragiles. Ensemble, nous voulons construire une société inclusive et bienveillante avec toutes les parties prenantes, en permettant aux personnes en situation de handicap de construire leur projet de vie et d'accéder à une citoyenneté à part entière.

Ce travail a été réalisé de manière participative. Le projet repose sur des constats posés de manière consensuelle. Il a pris en compte les préoccupations, les priorités et les propositions de tous les membres du Conseil d'Administration, les représentants des familles, la Direction Générale et les Cadres de l'Association.

La voix des personnes accueillies et de leurs familles a été au cœur de ce projet associatif. Leurs regards croisés avec ceux des professionnels et des administrateurs ont été primordiaux.

En effet, notre cœur de métier est d'apporter à nos résidents un accompagnement adapté à leurs besoins et attentes. C'est ensemble que nous avons travaillé les orientations et les actions prioritaires à mener selon les objectifs déclinés dans ce projet associatif.





J-B THIERY ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI

L'association J-B THIERY est depuis toujours caractérisée par sa volonté d'accompagner, d'aider et de donner du sens à la vie de chacun et chacune quel que soit son handicap. J-B THIERY a toujours intégré les évolutions sociales, sociétales et médicales dans la considération portée aux personnes accueillies.

C'est pourquoi, l'association s'est toujours adaptée à l'évolution des besoins identifiés et évalués de ses résidents afin de leur proposer un projet de vie adapté dans un environnement leur permettant de s'épanouir.

NOTRE GENESE

Tout commença en 1895, lorsque Monsieur Claude Emile THIERY décéda léguant une partie de son patrimoine à une œuvre caritative conformément au vœu de son père Jean-Baptiste THIERY.

Une maison de charité est alors créée et accueille initialement les enfants soignés à la maison départementale de secours. La gestion est confiée, sur décision du Conseil Général, à la Congrégation des Sœurs de Saint Charles. Dès 1920, l'établissement accueille également des enfants en situation de handicap mental. En 1925, un poste de neurologue est ouvert. Cette décision exprime le refus du fatalisme et reconnaît l'importance de l'accompagnement de chacun en fonction de ses aptitudes et de ses possibilités de développement. Cette vision, est un des fondements de l'association. Elle porte aujourd'hui la dynamique de l'Association J-B THIERY, en harmonie avec les diverses évolutions médicales, sociales et sociétales.

DES LIENS HISTORIQUEMENT FORT AVEC LE SECTEUR MEDICAL ET L'EDUCATION NATIONALE

L'évolution des besoins médicaux du public accueilli justifia la construction d'une structure nouvelle pour y accueillir des enfants porteurs de déficience et de maladies chroniques, constituant une authentique clinique médicale infantile inaugurée en 1937.

Plus tard, en 1957, un centre médico-pédagogique voit le jour et un groupe scolaire de 12 classes constitue une nouvelle étape dans l'éducation et l'instruction de ces enfants, matérialisant une collaboration fructueuse avec l'Education Nationale.

En 1976, la direction de Jean-Baptiste THIERY, assurée depuis sa création par la congrégation des sœurs de Saint Charles devient laïque et l'éducation nationale prend en charge 10 enseignants pour devenir une unité d'enseignement.

UNE VOLONTE D'ACCUEIL DES CAS LES PLUS LOURDS ET DES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP MENTAL

Dans la seconde partie du XXème siècle, l'accueil d'enfants déficients intellectuels dont certains cumulant cette singularité avec d'autres difficultés médicales et sociales se structure davantage. L'orientation prise et la volonté d'accueil et d'accompagnement des enfants porteurs d'un handicap mental s'expriment en 1974 par la création du premier service de pédopsychiatrie. L'établissement est rattaché au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy, et le service de pédopsychiatrie placé sous la responsabilité du professeur Pierre Tridon.

Face à l'évolution :

- ✓ Des profils des enfants accueillis
- ✓ Des connaissances médicales
- ✓ Des progrès diagnostics
- ✓ Des besoins identifiés et évalués et des attentes recueillies
- ✓ Des modalités d'accompagnement

En 1993, un Etablissement pour Enfants Polyhandicapés (EEP) et un Institut Médico Educatif (IME), distinguant les différents profils de handicap accueillis sont officiellement créés. Puis, au sein de l'IME, dès 2004, une section spécialement dédiée à la prise en charge et l'accompagnement plus spécifique des enfants porteurs d'autisme est ouverte.

En 1996, une première Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) est créée sur le site de Maxéville afin de prendre en charge les jeunes polyhandicapés, en particulier ceux relevant de l'amendement Creton maintenus en établissement pour enfants, car ne trouvant pas de solution adaptée au-delà de leurs 20 ans. Une seconde MAS est ouverte à Commercy 10 ans plus tard. Cette ouverture a permis d'accueillir des jeunes adultes polyhandicapés. En 2017, l'accueil évolue au profit de résidents porteurs de difficultés relevant des troubles du spectre autistique (TSA). Cela a conduit à restructurer cette MAS par l'ouverture, en 2017 d'un secteur dédié afin de mieux répondre à l'évolution de leurs besoins.

La nécessité de répondre à des situations complexes associant Déficience Intellectuelle et Autisme a conduit l'association à devoir ouvrir, pour les adultes concernés, une MAS spécialement dédiée à l'autisme en 2011, dans le sud du département sur la commune de Moyen dans le Lunévillois.

Ces créations successives témoignent de la volonté de l'Association de répondre aux besoins des populations des territoires, selon son environnement, en l'inscrivant dans son projet associatif conformément à ses valeurs humanistes et volontaristes.



NOS VALEURS

Le projet associatif de Jean-Baptiste THIERY repose sur les valeurs qui portent l'action de chacun au quotidien dans le respect de leur différence et singularité.

AVOIR CONFIANCE EN L'HUMAIN

« J-B THIERY a une totale confiance dans les capacités et les potentialités de chaque personne accueillie. »



Depuis sa création, l'association a toujours placé le développement de l'être humain, au cœur de son action tant pour ce qui concerne le développement et l'épanouissement de chacun. Elle offre un accompagnement personnalisé et individualisé ayant pour finalité l'accès à la citoyenneté par une plus grande autonomie possible pour chacun.

AVOIR LE SENS DU SERVICE

« J-B THIERY engage sa responsabilité dans la recherche avec chaque famille des solutions les plus adaptées aux besoins de chacun. »

L'association est à l'écoute active des familles et des aidants afin de les soutenir et de les accompagner durant toutes les étapes de la vie de leurs proches qu'elles nous confient.

L'association assure un accompagnement responsable, bienveillant et veille au respect des droits et à la bientraitance de chacun.

La bienveillance et l'excellence sont au cœur même des valeurs de l'association.

L'association veille à développer une collaboration active et constructive avec les usagers, leurs proches et les professionnels. Elle vise pour chacun un accompagnement personnalisé et individualisé au plus près de ses besoins.



RESPECTER L'AUTRE ET SE FAIRE RESPECTER

« Le respect des bénéficiaires, des professionnels et des familles ainsi que de leurs différences est un devoir. »

L'association s'engage à respecter la liberté et les droits de chaque usager, incluant notamment le droit au respect et à la dignité de la personne humaine. L'association veille à assurer un traitement et un accompagnement équitable à chacun sans aucune considération d'origine, de genre ou de croyance, en lien avec la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie. L'association s'engage au respect mutuel des résidents et des professionnels et des familles.

RECHERCHER CONTINUUELLEMENT L'EXCELLENCE

« J-B THIERY recherche perpétuellement les compétences les plus adaptées. »

L'association recherche l'excellence dans l'accueil, l'accompagnement et les soins dans tous les moments de la vie des résidents. J-B THIERY recherche les compétences professionnelles les plus adaptées, et met en œuvre les formations nécessaires et les moyens suffisants afin de répondre au mieux aux besoins de la personne en situation de handicap.





L'EVOLUTION DES BESOINS DE NOTRE PUBLIC

La situation des personnes accueillies au sein des établissements de J-B THIERY s'est complexifiée et leurs besoins nécessitent une adaptation permanente des modalités d'accompagnement de la part des professionnels. Cette évolution impose un ajustement des compétences et des moyens afin d'offrir les solutions individualisées les plus adaptées aux besoins de chacun.

DES TROUBLES COMPORTEMENTAUX ET PSYCHIQUES PLUS FREQUEMMENT ASSOCIES AU POLYHANDICAP ET A LA DEFICIENCE INTELLECTUELLE

Les jeunes et les adultes en situation de handicap accueillis aujourd'hui en établissements souffrent de plus en plus de troubles associés notamment de troubles comportementaux, psychiques et/ou relevant du spectre autistique. Cela place les professionnels face à des situations pour lesquelles ils doivent adapter les modalités d'accompagnement. En effet, les jeunes porteurs d'une situation de handicap et présentant aussi des pathologies psychiatriques avérées relevant traditionnellement des inter-secteurs de pédopsychiatrie sont plus souvent accueillis en IME Il est en conséquence, indispensable d'adapter la formation à de nouvelles compétences de l'équipe de proximité afin de répondre à ces situations nouvelles et aux besoins inhérents.

DES CAS PLUS COMPLEXES ET PLUS LOURDS ASSOCIES A UN BESOIN CROISSANT DE MEDICALISATION

Depuis sa création, l'association J-B THIERY accompagne des situations médicalement lourdes chez des personnes porteuses de poly pathologies. Ces personnes nécessitent un niveau de médicalisation et un plateau technique adaptés.

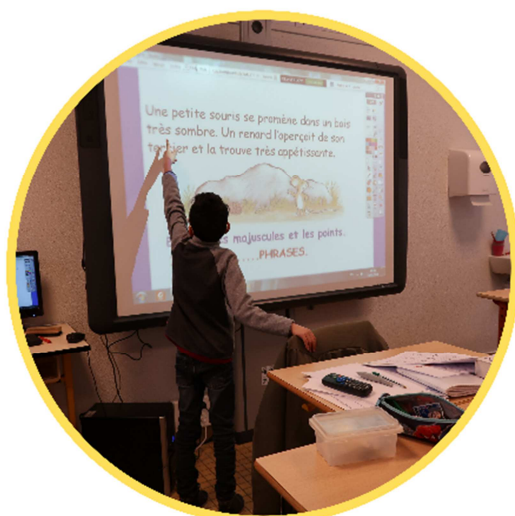
En raison de l'évolution des connaissances, des pratiques médicales et de l'augmentation de l'espérance de vie, les besoins en soins augmentent très significativement.

Cette médicalisation, présente dans les structures de l'association, doit être renforcée et développée par des partenariats avec le secteur hospitalier et le recours à des solutions innovantes telles que la télémédecine, la robotique et la domotique.

UN ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET UN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ADAPTES

Les personnes accueillies disposent d'un enseignement adapté depuis 1957 relevant des compétences de l'Education Nationale. La collaboration étroite avec l'Education Nationale est un des objectifs permanent de l'Association J-B THIERY qui souhaite la renforcer dans une volonté permanente d'inclusion. Cette spécificité illustre le fait que ces enfants sont reconnus en tant qu'élèves et aptes à développer leurs compétences intellectuelles.

En complément, l'accompagnement par l'équipe éducative contribue à renforcer cette dynamique de formation et de développement des aptitudes de ces élèves à accéder à l'autonomie.



Cette expertise reconnue de J-B THIERY a rendu possible la rencontre de la différence enrichissant ainsi deux publics grâce à l'ouverture de deux Unités d'Enseignement autisme, une en maternelle (2016) et une en élémentaire (2020). Ces dispositifs offrent l'opportunité d'un maintien en milieu scolaire d'élèves porteurs de troubles du spectre autistique par des inclusions possibles dans les classes ordinaires.

UN CONTEXTE SOCIAL ET FAMILIAL PARFOIS DIFFICILE

La complexité des situations des personnes accueillies, enfants ou adultes est souvent influencée par un contexte social et familial difficile. Une proportion croissante d'enfants et de jeunes adultes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a la possibilité d'être accueillie 365 jours par an. Selon un projet d'avis rendu public le 13 juin 2018 par le conseil économique, social et environnemental, 15 à 30 % des enfants et jeunes pris en charge par l'ASE présentent un handicap. Le fonctionnement actuel de l'Aide Sociale à l'Enfance ne prenant pas systématiquement en compte la situation de handicap de ces jeunes, J-B THIERY entend développer une offre innovante afin de véritablement prendre en compte l'ensemble des besoins spécifiques relevant de ces situations.

UNE POPULATION EN SITUATION DE HANDICAP PLUS AVANCEE EN AGE



De part l'évolution des connaissances et des progrès thérapeutiques, l'espérance de vie des personnes en situation de handicap s'est considérablement accrue au cours des quarante dernières années.

En conséquence, il convient de prendre en compte les besoins de santé et les attentes des personnes

- handicapées plus avancées en âge.
- L'aggravation de leur handicap, consécutif d'une part à l'évolution spécifique de leurs déficiences et d'autre part au vieillissement lui-même, altère davantage leur autonomie et limite leur vie sociale.



Cela engendre de nouveaux besoins de médicalisation. Avec l'âge, il est nécessaire de veiller à proposer un suivi médical adapté à ce public notamment pour le dépistage et le diagnostic des pathologies survenant avec l'avancée en âge.

La garantie d'une bonne qualité de vie rend nécessaire d'adapter l'organisation et les activités proposées aux capacités et à la fatigabilité des personnes en veillant, pour chaque résident, à proposer un accompagnement à la vie sociale, d'autant que l'âge expose davantage à la perte du lien familial et plus généralement du lien social. Le maintien de rencontres intergénérationnelles permet de renforcer ou de recréer ces attaches.

ADULTES DEMEURANT EN STRUCTURE POUR ENFANTS



En application de l'amendement CRETON, de nombreux adultes restent dans des établissements pour enfants malgré le développement de structures pour adultes. Pour l'association, l'objectif est d'anticiper les besoins de ces jeunes adultes demeurant en IME par manque de solution adaptées à leurs besoins.

L'association vise à améliorer l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes adultes dans des lieux plus conformes à leurs aptitudes et capacités d'autonomie. Elle développe également avec eux, leur autonomie par l'accès à des habitats inclusifs.

La réponse s'appuie sur la recherche de solutions telles que l'accueil en stages d'immersion dans des structures pour adultes permettant de préparer leur sortie de nos établissements dans des conditions optimales. Dans ce but, l'association développe une politique de partenariat avec d'autres établissements. Pour ces jeunes adultes, l'association souhaite développer des dispositifs d'accueil plus souples permettant d'envisager des conditions de vie plus inclusives demeurant en phase avec leurs possibilités d'autonomie et leur environnement naturel.





LES GRANDS ENJEUX DE DEMAIN

L'EVOLUTION DES BESOINS ET DES MODALITES DE PRISE EN CHARGE MEDICALES DES USAGERS JUSTIFIE DE REDEFINIR LES LIENS ENTRE SECTEUR MEDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

L'accès aux soins a toujours été un enjeu important pour notre public, ce qui est explicité par la signature par l'Association Jean-Baptiste THIERY de la charte Romain JACOB, afin de faciliter l'accès aux soins de ses résidents.

Cet enjeu est d'autant plus important que les besoins médicaux de nos résidents sont en augmentation constante. Afin de garantir une prise en charge optimale et adaptée au besoin de chacun, une convention a été signée avec les centres hospitaliers du territoire,

Pour répondre aux difficultés démographiques, épidémiologiques et organisationnelles, la télémédecine, mobilisant des technologies de l'information et de la communication représente une avancée prometteuse. L'association J-B THIERY s'inscrit pleinement dans cette évolution et s'engage à son déploiement au sein de ses établissements et services. Plusieurs axes seront développés : la téléconsultation, la télésurveillance, la téléassistance et la télé expertise.

L'hypno analgésie par la réalité virtuelle est également utilisée de faciliter les soins.



L'INCLUSION

Afin de répondre au rapport Piveteau « Zéro sans solution » de 2017, et du rapport de la CNSA « une réponse accompagnée pour tous (RAPT) », l'Association Jean-Baptiste THIERY s'inscrit avec ses partenaires du secteur médico-social pour développer l'offre de service sur le territoire et ainsi proposer des réponses individualisées pour les personnes sans solution.

Justement évoquée dans les politiques publiques, l'inclusion représente un objectif primordial dont il importe d'analyser la signification réelle et les modalités possibles. L'inclusion ne peut en aucun cas se substituer à la notion de place dans la mesure où cette notion elle-même ne recouvre souvent qu'un aspect géographique. Comme tout citoyen, chaque personne doit trouver sa place et nous devons veiller à ce que tous concourent à le permettre.

Ainsi, le véritable défi de l'inclusion est de favoriser pour les personnes en situation de handicap des environnements relationnels ouverts, que cela soit en milieu dit ordinaire soit en structures d'accueil particulières, destinées à répondre aux difficultés et contraintes de chacun, ainsi qu'à leur évolution en âge et celle de leur environnement.

Le chemin est encore long pour atteindre cet objectif. Cette ambition fondamentale est portée à J-B THIERY à la fois par sa volonté d'ouverture et par sa préoccupation permanente du vécu quotidien des personnes accueillies. C'est dans ce sens que J-B THIERY souhaite développer sa place de structure ressource pour accompagner les usagers hors et dans ses murs en relation étroite avec les autres acteurs du milieu ordinaire.





C'est aussi dans cet esprit que l'Association J-B THIERY s'est dotée d'un FabLab qui favorise l'inclusion inversée en ouvrant ses portes aux professionnels et partenaires de territoires en présence de nos résidents afin de renforcer leur participation, socialisation, communication, autonomie et créativité. Ce FabLab est considéré comme un tiers lieu où se croisent l'innovation (Robots, imprimantes 3D, scanner laser, découpe laser, plotters, imprimante à sublimation, codage, réalité virtuelle, hologramme...) et la créativité ayant pour objectif : **apprendre, partager et fabriquer.**



LA NECESSAIRE MISE EN PLACE D'UN FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIFS AFIN DE MIEUX REpondre AUX BESOINS DES USAGERS

L'association Jean-Baptiste THIERY s'engage avec réalisme au développement de dispositifs d'accueil en phase avec les réalités sociales et médico-sociales, afin de mieux répondre aux besoins et attentes des personnes accueillies et celles de leurs familles. Dans l'esprit des orientations prises par nos politiques publiques et conformément aux textes de loi du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et ceux du 11 février 2005 à divers titres.

Pour répondre aux politiques publiques, l'association s'inscrit également dans différents projets de coopération et de collaboration sur le territoire en lien avec nos partenaires, en participant à différents groupes de travail notamment : Faciliter le parcours de la personne handicapée au sein des établissements de santé du GHT, la création du Centre de Ressource Polyhandicap Grand Est (CRPGE), la contribution à l'Equipe Mobile d'Appui à la SCOLarisation (EMASCO), l'expérimentation des Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH), dans le prolongement de la concertation « Ensemble pour l'école inclusive », le projet de Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) qui dispense des soins infirmiers à domicile et offre des prestations d'entretien du cadre de vie et des prestations d'aide à la personne, parrainage du GEM Autisme porté par VAAMM.

Ces quelques exemples démontrent la volonté de l'association J-B THIERY de s'inscrire dans les différents dispositifs développés sur les territoires en collégialité avec ses partenaires tant dans l'évolution des dispositifs d'accompagnement que dans les modalités d'accueil et la scolarisation.

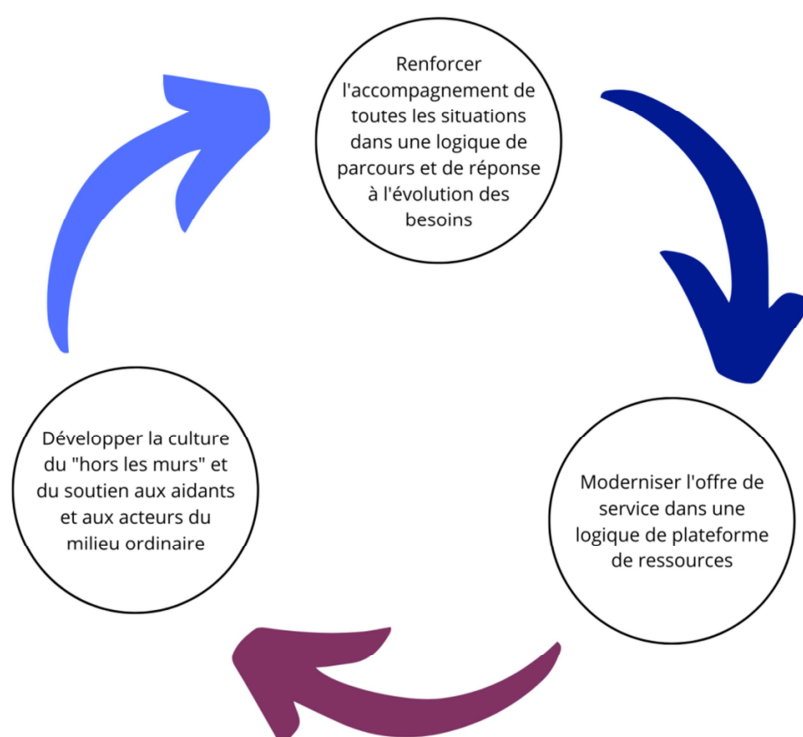
Cette politique vise à répondre à l'évolution des pratiques actuelles et à l'esprit des politiques publiques afin de rapprocher et partager les compétences territoriales .J-B THIERY maintiendra cette dynamique d'évolution de l'offre de service sur le territoire au bénéfice des personnes vulnérables accueillies





NOTRE STRATEGIE

Afin de répondre à ces grands enjeux transversaux identifiés au préalable, l'association J-B THIERY entend orienter son action autour de trois axes stratégiques :





AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT SELON UNE LOGIQUE REALISTE DE PARCOURS

L'association J-B THIERY entend garantir un accompagnement adapté à chaque usager tout au long de sa vie. L'association s'engage donc à proposer des solutions qui évoluent avec les besoins de la personne afin de garantir un parcours sans rupture.

Pour ce faire, l'association poursuit trois objectifs opérationnels, notamment :

✓ **Harmoniser la méthodologie d'élaboration du projet personnalisé (PP/PIA) :**

- o Instaurer une méthodologie commune, pertinente et efficiente, harmonisation des outils.
- o Assurer la cohérence du déploiement de cette méthode dans les établissements en formant les professionnels et les équipes de direction.
- o Respecter les droits des usagers. Les impliquer dans la réalisation de leur projet personnalisé.

✓ **Adapter les projets d'accompagnement au vieillissement des personnes accueillies :**

- o Assurer une parfaite surveillance des situations de handicap évolutives.
- o Prévenir le sur-handicap lié à l'avancée en âge.
- o Elaborer un projet d'accompagnement adapté à l'évolution en âge.
- o Favoriser les rencontres et liens intergénérationnels.

✓ **Améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes accueillis en structures pour enfant et pour les jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton**

- o Préparer le projet de vie.
- o Rechercher les partenaires indispensables (ESAT, ESMS, stages ...).
- o Préparer les transitions sur la base des besoins et aptitudes réelles des personnes accueillies.
- o Rechercher l'environnement inclusif adapté aux besoins relationnels et sociaux.

AXE STRATEGIQUE 2 : MODERNISER L'OFFRE DE SERVICE DANS UNE LOGIQUE D'OUVERTURE ET D'OPTIMISATION DES RESSOURCES



L'épanouissement de la personne accompagnée se heurte souvent aux contraintes des établissements. Aujourd'hui, ce n'est plus à la personne accompagnée de s'adapter aux services disponibles mais bien le contraire. L'organisation de l'association doit donc s'adapter à cette logique. Elle doit également moderniser son offre de service dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'offre.

L'association propose 5 objectifs opérationnels pour la modernisation de son offre de services :

- ✓ **Objectif 1 : Expérimenter des offres de services et dynamiques innovantes**
 - o Optimiser les modalités de suivi et d'accompagnement dans le domaine du soin et sur le plan social
 - Place de la télémédecine
 - Développement du numérique et de la domotique
 - Renforcer les relations avec les autres acteurs selon le parcours (protection de l'enfance, décroisement entre médico-social et action sociale...)



✓ **Objectif 2 : Structurer la coordination dédiée à l'accueil, l'évaluation et l'accompagnement des parcours**

- o Former des professionnels à la mission de coordinateurs de projets
- o Renforcer la place de l'accueil et de l'évaluation selon les accompagnements et le projet individuel
- o Créer la fonction de responsable qualité et parcours

✓ **Objectif 3 : Encourager les fonctionnements inter-établissements et valoriser les expertises et compétences**

- o Améliorer la circulation de l'information
- o Favoriser les échanges d'expertises et bonnes pratiques entre les établissements

✓ **Objectif 4 : Développer les partenariats institutionnels**

- o Proposer de nouvelles approches éducatives, pédagogiques et thérapeutiques partagées au sein d'un réseau de partenaires afin d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement
- o Partenariats avec les établissements afin de compléter la palette de compétences et mieux répondre aux situations complexes (handicaps associés et multiples)
- o Promouvoir et mettre en place le dossier médical partagé

✓ **Objectif 5 : Mettre les fonctions supports au service du projet associatif**

- o Faciliter le partage d'information
- o Renforcer les démarches d'évaluation
- o Permettre les mises à jour des projets individuels
- o Gestion des ressources humaines, des compétences
- o Gestion financière

Nos engagements pour moderniser l'offre de service dans une logique de plateforme de ressources.





AXE STRATEGIQUE 3 : DEVELOPPER L'OUVERTURE ET UNE OFFRE DE SOUTIEN « HORS LES MURS » AUX AIDANTS ET AUX ACTEURS DU MILIEU ORDINAIRE

L'association J-B THIERY est convaincue que l'émancipation des personnes accompagnées passe avant tout par l'inclusion dans un milieu stimulant adapté aux besoins de chacun. L'environnement est un élément déterminant de la qualité de l'accompagnement proposé.

Par ailleurs, l'annonce du handicap est souvent un basculement dans le quotidien d'une famille, lieu pourtant privilégié de la socialisation de l'enfant. C'est pourquoi J-B THIERY tente d'apporter une solution face à l'isolement croissant des aidants par-delà l'accueil dans ses établissements des enfants et adultes dépendants. L'association souhaite des « écosystèmes » propices à l'épanouissement des personnes accompagnées.

Pour ce faire, nous identifions 3 objectifs opérationnels notamment :

✓ **Objectif 1 : Evaluer (réévaluer régulièrement) les besoins des personnes handicapées et leur assurer des parcours adaptés en concertation avec leurs aidants**

- o Former des professionnels de terrain à la mission de coordonnateur de projets personnalisés.
- o Accompagner les personnes accompagnées vers des possibilités d'accéder à un habitat autonome.
- o Permettre de proposer réellement des périodes de répit aux aidants et aux ESMS.
- o Favoriser les accueils de répits par l'assouplissement des contraintes financières.

- ✓ **Objectif 2 : Développer des fonctions ressources afin de permettre des interventions en milieu ordinaire auprès et avec les aidants selon les exigences des parcours.**
 - o Pouvoir assurer l'accompagnement hors les murs et proposer un appui aux aidants et aux professionnels du milieu ordinaire dans le cadre de dispositifs d'accueil plus souples et plus en phase avec l'objectif d'inclusion.
 - o Former les professionnels du milieu ordinaire.

- ✓ **Objectif 3 : Elaborer des partenariats et développer une coopération avec les acteurs spécialisés du milieu ordinaire.**
 - o Inscrire davantage l'action des établissements dans le territoire.
 - o Renforcer la coopération avec le CPN dans le cadre du plan Territorial de santé mentale.
 - o Renforcer le partenariat avec les écoles du CHRU et IRTS, organismes de formation et mairie.



NOS ÉTABLISSEMENTS

Présentation de l'Institut Médico Educatif Joli Bois et l'Unité Accueil Pierre Tridon à Maxéville



L'agrément permet à l'IME Joli Bois d'accueillir 42 personnes en internat et 60 personnes en semi-Internat. L'agrément pour l'unité autisme d'accueillir 8 personnes en internat et 12 personnes en semi-internat. L'agrément de l'IMEA permet d'accueillir 8 personnes en internat et 12 personnes en semi-internat.

L'IME a pour objectif de prendre en charge les enfants ou adolescents présentant une déficience intellectuelle pouvant s'accompagner de troubles de comportements et de communication qui nécessitent une éducation spéciale prenant en compte les aspects physiologiques et psychologiques ainsi que le recours, autant que besoin, à des techniques de rééducation.

La prise en charge tend à favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne sociale et professionnelle.



Présentation de l'Etablissement pour Enfants Polyhandicapés Le Bois Fleuri à Maxéville

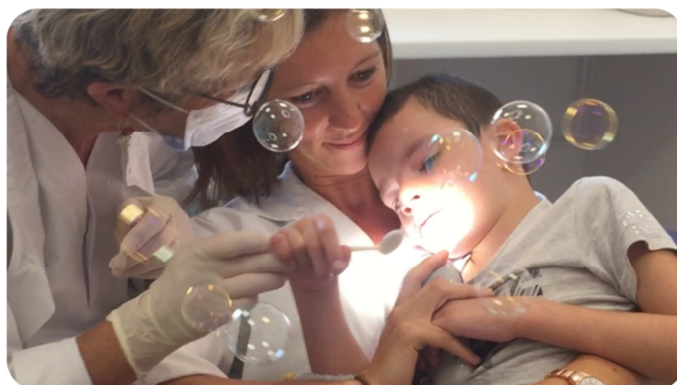
L'établissement accueille des enfants et permet différents modes d'accompagnement : internat, semi-internat ou temporaire.

Les enfants de la naissance à 20 ans, en situation de polyhandicap, bénéficient d'un hébergement garantissant un espace de vie privée, un accompagnement médical et paramédical ainsi que la participation aux activités proposées, en lien avec leur projet individualisé d'accompagnement.

Ces différents modes d'accueil permettent de répondre à des besoins spécifiques tout en favorisant l'inclusion et le maintien du lien familial.



L'agrément permet à l'EEP d'accueillir 62 personnes polyhandicapées, réparties en 36 places d'internat, 2 places d'accueil temporaire et 24 places d'accueil de jour.



Présentation du SESSAD à Maxéville

En 2011, création d'un SESSAD, adossé à l'Etablissement pour Enfants Polyhandicapés (EEP). **Le SESSAD est un service pouvant intervenir dans les différents lieux de vie de l'enfant à son domicile, dans son environnement naturel, eu sein du SESSAD.**

 L'agrément permet au SESSAD d'accompagner 6 enfants polyhandicapés de la naissance à 20 ans.



Présentation de l'UEMA et l'UEEA à Villers-lès-Nancy et Laxou

Ces 2 unités d'enseignements maternels et élémentaires ont été créées successivement en 2018 et 2020 dans un souci d'améliorer la qualité de réponse aux besoins des enfants autistes et de leurs familles.

Ces unités ont deux objectifs :

- ✓ Adapter l'environnement aux enfants porteurs d'autisme
- ✓ Favoriser leur inclusion

 L'UEMA accueille 7 enfants de 3 à 6 ans au sein de l'école maternelle Suzanne Herbinière-Lebert à Villers les Nancy.

L'UEEA accueille 10 enfants de 6 ans à 11 ans dans l'école élémentaire Emilie Zola à Laxou.



Les 3 MAS de l'Association disposent des mêmes modes d'accueil : internat, accueil de jour et accueil temporaires ainsi que d'un plateau technique médical, paramédical et éducatif.

Présentation MAS Les Musicalies à Maxéville



L'agrément permet à la MAS Les Musicalies de Maxéville d'accueillir des personnes polyhandicapées, réparties en 40 places d'hébergement, 2 places d'accueil temporaire et 10 places d'accueil de jour.



Présentation MAS Les Pléiades à Commercy



L'agrément permet à la MAS Les Pléiades d'accueillir des personnes polyhandicapées et présentant des Troubles du Spectre Autistique, réparties en 48 places d'hébergement, 2 places d'accueil temporaire et 4 places d'accueil de jour.



Présentation MAS La Volière à Moyen



L'agrément permet à la MAS La Volière d'accueillir des adultes atteints de troubles autistiques sévères, réparties en 16 places d'hébergement, 3 places d'accueil temporaire et 6 places d'accueil de jour.



EN CONCLUSION

L'Association Jean-Baptiste THIERY est une association d'importance connue et reconnue au sein de son territoire. Elle veille à ce que ses professionnels s'adaptent et évoluent en permanence pour répondre au mieux aux besoins des personnes qui lui sont confiées.

Une vigilance particulière est indispensable pour l'évaluation des diagnostics des situations singulières de chacun et des modalités techniques auxquelles il est fait recours. Des formations permanentes sont organisées, afin de leur permettre d'être en phase avec l'évolution des connaissances dans leurs domaines d'expertise.

Ces compétences ne sauraient être optimisées sans une relation étroite avec les résidents et une confiante collaboration avec les familles.

Le projet associatif dans sa globalité exprime notre volonté de veiller au respect d'une logique de parcours répondant au projet de vie de chacun.



**Association
jean-baptiste
Thiéry**

Construire ensemble un avenir pour les personnes handicapées

Accompagner selon les attentes et besoins tout au long du parcours



Individualiser les ressources et les supports à chacun



Promouvoir l'accueil et l'insertion dans un juste et légitime environnement

